

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza tenue à l'hôtel de ville de La Macaza, au 53, rue des Pionniers, le 11 septembre 2023, à 18 h 30.

**SONT PRÉSENT.E.S** : les conseillères Joëlle Kergoat, Brigitte Chagnon, Marie Ségleski ainsi que les conseillers Raphaël Ciccariello, Joseph Kula et Benoit Thibeault.

**SONT ABSENT.E.S** :

Sous la présidence du maire, Yves Bélanger est aussi présente Isabelle Robert, greffière remplaçante.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Le quorum ayant été constaté par le maire, ce dernier déclare la séance ouverte. Il est 18h39.

#### **2023.09.159 1.1 NOMINATION DE MME ISABELLE ROBERT À TITRE DE GREFFIÈRE REMPLAÇANTE POUR LA SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023;**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale greffière-trésorière et la directrice générale greffière-trésorière adjointe sont absentes pour la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Brigitte Chagnon  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE NOMMER** Mme Isabelle Robert, à titre de greffière remplaçante pour la séance du 11 septembre 2023;

#### **2023.09.160 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour a été distribué et qu'il se détaille comme suit :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
  - 1.1 Nomination de Mme Isabelle Robert à titre de greffière remplaçante pour la séance du 11 septembre 2023
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
- 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2023 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 AOÛT 2023**
- 5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**
  - 5.1 Adoption de la liste des déboursés et des comptes payés
  - 5.2 Approbation de la programmation numéro 6 pour la TECQ 2019-2024 - **Reporté**
  - 5.3 Demande mise en place d'un financement temporairement auprès de la caisse Desjardins de la Rouge et autorisation de signatures pour les travaux prévus à la TECQ 2019-2024 - **Reporté**
  - 5.4 Contribution supplémentaire à Tricentris pour l'année 2023
  - 5.5 Autorisation de transferts budgétaires

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

- 5.6 Appui à la municipalité de Labelle pour une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'investissement pour la bonification du sentier national au Québec 2023
- 5.7 Autorisation d'un paiement à l'entreprise Interchantiers pour les travaux de réfection du chemin du Lac-chaud Est
- 6. **TRAVAUX PUBLICS**
- 6.1 Approbation des résultats de l'appel d'offres pour le déneigement du secteur 2 La Macaza (Lac Caché) et du stationnement du Mont-Gorille pour les saisons 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026
- 7. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 7.1 Renouvellement de l'adhésion à l'Organisme des Bassins Versants Rouge Petite Nation et Saumon (OBV RPNS)
- 8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 9. **LOISIRS ET CULTURE**
- 10. **BIBLIOTHÈQUE**
- 11. **AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**
- 12. **TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Joseph Kula  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

#### **2023.09.161 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2023 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 AOÛT 2023**

Chaque membre du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023 et de la séance extraordinaire du 22 août 2023, greffière remplaçante est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Raphaël Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023 et de la séance extraordinaire du 22 août 2023.

**ADOPTÉE**

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

### 5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

#### 2023.09.162 5.1 ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES PAYÉS

**CONSIDÉRANT QUE** la liste officielle des déboursés jusqu'au 11 septembre 2023 a été distribuée et que ses grandes lignes se résument comme suit :

COMPTES SALAIRES du 30 juillet au 26 août 2023 : 76 802.22 \$  
REMISES D.A.S. : 51 286.88 \$  
COMPTES PAYÉS PAR CHÈQUES au 29 août 2023 : 119 195.10 \$  
PAIEMENTS PRÉAUTORISÉS au 29 août 2023 : 51 320.95 \$  
PAIEMENTS PAR INTERNET au 6 septembre 2023 : 286 991.29 \$

TOTAL : 585 596.44 \$

Il est proposé par la conseillère Joëlle Kergoat  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'APPROUVER** la liste officielle des déboursés et des comptes payés pour le mois d'août 2023.

**ET**

**QUE** le conseil municipal accepte cette liste des déboursés et des comptes payés à titre de rapport des dépenses autorisées par tout responsable d'activité budgétaire conformément à l'alinéa 3 de l'article 18 et à l'article 23 du *Règlement 2016-107 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires*.

**ADOPTÉE**

#### 2023.09.163 5.2 APPROBATION DE LA PROGRAMMATION NUMÉRO 6 POUR LA TECQ 2019-2024

Ce sujet est reporté

#### 2023.09.164 5.3 DEMANDE MISE EN PLACE D'UN FINANCEMENT TEMPORAIREMENT AUPRÈS DE LA CAISSE DES JARDINS DE LA ROUGE ET AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LES TRAVAUX PRÉVUS À LA TECQ 2019-2024

Ce sujet est reporté

#### 2023.09.165 5.4 CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE À TRICENTRIS POUR L'ANNÉE 2023

**CONSIDÉRANT** la modification du Règlement de régie interne (« Règlement ») de Tricentris adoptée par la majorité des voix exprimées par les membres présents à l'Assemblée générale extraordinaire du 17 août 2023 ;

**CONSIDÉRANT** que les contributions annuelles des membres et les revenus des opérations de Tricentris ne couvriront pas les frais d'exploitation de l'entreprise pour les années 2023 et 2024 ;

**CONSIDÉRANT** qu'une contribution supplémentaire est requise de la part des membres afin de couvrir les frais d'exploitation de Tricentris pour les années 2023 et 2024 ;

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

**CONSIDÉRANT** l'article 5.4 Contribution supplémentaire du Règlement autorisant le conseil d'administration à déterminer le montant et les termes de paiement de cette contribution supplémentaire ;

**CONSIDÉRANT** que le montant de la contribution supplémentaire à Tricentris par l'ensemble de ses membres pour l'année 2023 soit fixé à 12 000 000 \$, ce qui correspond à un montant de 12,49 \$ / porte ;

**CONSIDÉRANT** que le montant de la contribution supplémentaire pour l'année 2024 soit fixé à 26 000 000 \$, ce qui correspond à un montant de 27,06 \$ / porte.

Il est proposé par le conseiller Raphaël Ciccariello

Et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** le paiement de la contribution supplémentaire à Tricentris pour l'année 2023 au montant de 14 084.70 \$

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussignée Karine Paquette, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer la dépense précitée qui sera imputée au compte Quote part Tricentris, RIDR et recyclage 02-452000-952.

### **ADOPTÉE**

#### **2023.09.166 5.5 AUTORISATION DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par la conseillère Marie Segleski

Et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** le dépôt de la liste des transferts budgétaires suivants :

<b>Municipalité de La Macaza</b>		
<b>2023</b>		
<b>Transferts budgétaires</b>		
<b>Compte</b>	<b>Description</b>	<b>Montant débit (crédit)</b>
01-23473-000	Lavage embarcations	3 000,00
01-25100-000	Constats infractions	(2 840,00)
01-26900-000	Intérêts - autres	(20 000,00)
01-38139-000	AIRRL Lac-Chaud Ouest emprunt	129 306,00
02-11000-251	CNESST - élus	(1 670,00)
02-11000-419	Services professionnels - autre élus	500,00
02-11000-454	Formation/perfectionnement élus	(2 200,00)
02-13000-141	Salaires réguliers admin.	(30 000,00)
02-13000-454	Formation/perfectionnement admin	(2 000,00)

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

02-13000-494	Cotisation, assoc. & abonnement admin	(4 000,00)
02-13000-670	Fournitures bureau admin	(4 000,00)
02-13000-722	Biens durables immo admin	(1 100,00)
02-13000-726	Biens durables ameublement admin	(3 500,00)
02-13000-951	Quote-part MRC admin	4 575,00
02-14000-141	Salaires réguliers greffe	(16 000,00)
02-14000-330	Communications greffe	440,00
02-14000-411	Services scientifiques & génie greffe	2 100,00
02-14000-454	Formation/perfectionnement greffe	570,00
02-15000-951	Quote-part MRC évaluation	(4 840,00)
02-19000-995	Créances douteuses	450,00
02-23000-959	Sécurité civile autre	2 500,00
02-29500-451	Service de fourrière	1 800,00
02-32000-454	Formation/perfectionnement voirie	(500,00)
02-32000-515	Location véhicules voirie	2 000,00
02-32000-521	Entr. chemins trottoirs ponceaux	2 000,00
02-32000-522	Entr. répar. Garage	500,00
02-32000-526	Entr. répar. équipement/mach. voirie	5 000,00
02-32000-528	Entretien outillage voirie	1 200,00
02-32000-629	Abat-poussière	(9 400,00)
02-32000-660	Articles nettoyage voirie	(500,00)
02-32000-670	Fournitures bureau voirie	(500,00)
02-32000-722	Biens durables immo voirie	952,00
02-33000-141	Salaires réguliers neige	(40 000,00)
02-33000-143	Primes neige	(5 000,00)
02-33000-443	Enlèv. neige contrat	(30 000,00)
02-33000-515	Location véhicules neige	(5 000,00)
02-33000-526	Entr. répar. équipement/mach. neige	4 000,00
02-37090-970	Autres org. transport adapté	1 750,00
02-41300-415	Services professionnels - autre eau	(1 800,00)
02-41300-444	Services professionnels - analyse eau	(1 200,00)
02-41300-521	Entr. Répar. réseau eau	(1 000,00)
02-41300-640	Pièces & accessoires eau	(500,00)
02-45110-647	Bacs ordures	3 280,00
02-45110-954	Quote-part RCER ordures	(2 350,00)
02-45200-647	Bacs recyclage	2 325,00
02-45200-952	Quote-part Tricentris, CER recyclage	6 000,00
02-45200-954	Quote-part RCER recyclage	(4 550,00)
02-45201-954	Quote-part RCER compostage	(4 450,00)
02-45300-141	Salaires réguliers écocentre	4 000,00
02-45300-340	Publicité & information écocentre	(700,00)
02-45300-516	Location conteneurs écocentre	800,00

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

02-46000-996	Subvention particulier environnement	(2 000,00)
02-46100-141	Salaires réguliers lavage bateau	1 500,00
02-46100-414	Informatique lavage bateau	650,00
02-46100-520	Entr. Répar. Lavage bateau	(2 000,00)
02-46100-670	Fournitures bureau lavage bateau	(650,00)
02-61000-141	Salaires réguliers urbanisme	(50 000,00)
02-61000-414	Serv. Informatique urbanisme	2 500,00
02-61000-415	Services professionnels - autre urba	60 000,00
02-61000-454	Formation/perfectionnement urba	(2 500,00)
02-61000-951	Quote-part MRC urbanisme	4 090,00
02-62200-951	Quote-part MRC tourisme	(3 400,00)
02-62900-990	Subv. entreprises commerciales	(1 840,00)
02-69000-141	Salaires réguliers horticulture	(5 000,00)
02-70120-421	Assurances Centre comm.	5 084,00
02-70120-680	Électricité Maison de la Culture	(1 500,00)
02-70130-522	Entr. Répar. patinoire	500,00
02-70130-526	Entr. répar. équipement/mach. patinoire	(2 500,00)
02-70150-521	Entr. Répar. Parc	3 000,00
02-70150-522	Entr. bâtiments parc	(1 000,00)
02-70150-959	Équipement supra-local	5 395,00
02-70190-141	Salaires réguliers loisirs	2 000,00
02-70190-499	Activités municipales loisirs	(1 842,00)
02-70190-526	Entr. répar. équipement loisirs	1 100,00
02-70190-960	Accès Parc Mont-Tremblant	(2 000,00)
02-70230-141	Salaires réguliers bibliothèque	3 000,00
02-92100-840	Intérêts emprunt long terme	3 660,00
03-51000-001	Remboursement fond roulement	2 305,00
03-51000-003	Transfert fonds environnement	2 000,00
TOTAL		0,00

### ADOPTÉE

**2023.09.167 5.6 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE LABELLE POUR UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR LA BONIFICATION DU SENTIER NATIONAL AU QUÉBEC 2023**

**CONSIDÉRANT QUE** le Sentier national parcourt les municipalités de Labelle, de La Conception et de La Macaza;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** mise à niveau et un entretien du Sentier national sur son ensemble est nécessaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande d'aide financière est effectuée dans le cadre du programme d'investissement pour la bonification du Sentier national au Québec;

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Labelle désire avoir l'appui de la Municipalité de La Conception dans le cadre de ce dépôt de demande d'aide financière;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Raphaël Ciccariello

Et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la municipalité de La Macaza appui la demande d'aide financière qui sera déposée par la Municipalité de Labelle dans le cadre du programme d'investissement pour la bonification du Sentier national au Québec.

**ADOPTÉE**

**2023.09.168** **5.7 AUTORISATION D'UN PAIEMENT À L'ENTREPRISE INTERCHANTIERS POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DU LAC-CHAUD EST**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a octroyé un contrat pour la réfection du chemin du Lac-Chaud Est à l'entreprise Interchantiers par la résolution numéro 2022.04.110;

**CONSIDÉRANT QU'**il est prévu de procéder à des décomptes progressifs pour les paiements à l'entreprise;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a adopté le règlement 2022-167 décrétant des travaux de réfection du chemin du Lac Chaud Est phase 1 et un emprunt au montant de 7 851 783\$ par la résolution 2022.01.30;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a obtenu une aide financière maximale de 7 066 686 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement pour la réfection du chemin du Lac-Chaud Est;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a effectué une demande de mise en place d'un financement temporaire auprès de la Caisse Desjardins de la Rouge au montant de 7 851 783\$ par la résolution 2022.05.122;

Il est proposé par le conseiller Joseph Kula

Et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** un paiement à l'entreprise Interchantiers pour les travaux de réfection du chemin du Lac-Chaud Est de 7 052.05 \$ incluant les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

### 6. TRAVAUX PUBLICS

2023.09.169

#### 6.1 APPROBATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT DU SECTEUR 2 LA MACAZA (LAC CACHÉ) ET DU STATIONNEMENT DU MONT-GORILLE POUR LES SAISONS 2023-2024, 2024-2025 ET 2025-2026.

**CONSIDÉRANT QU'UN** appel d'offres a été lancé par la Municipalité pour l'ouverture, l'entretien et le sablage pour les saisons hivernales 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 du secteur 2 incluant le stationnement du Mont-Gorille;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions ont été ouvertes le 28 août 2023 à 11h05 et qu'une seule soumission a été reçue au montant de 326 803.52 \$ pour le secteur 2 et de 2 952.56 \$ pour le stationnement du Mont-Gorille, incluant les taxes applicables;

Il est proposé par le conseiller Raphaël Ciccariello  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'APPROUVER** les résultats de l'appel d'offres pour l'ouverture, l'entretien et le sablage des chemins d'hiver, secteur 2, de la Municipalité pour les saisons 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 incluant le stationnement du Mont-Gorille;

**D'OCTROYER** le contrat de déneigement au plus bas soumissionnaire conforme c'est-à-dire à 9007-4451 Québec Inc. au montant total de 329 756.08 \$ incluant les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

### 7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2023.09.170

#### 7.1 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS ROUGE PETITE NATION ET SAUMON (OBV RPNS)

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme OBV RPNS œuvre à une gestion durable de l'eau et des écosystèmes sur l'ensemble du réseau hydrographique de la zone de gestion qui s'écoule dans la rivière des Outaouais qui se divise en trois principaux bassins versants, celui de la rivière Rouge, de la rivière Petite Nation et de la rivière Saumon;

**CONSIDÉRANT QUE** l'adhésion annuelle permet à la Municipalité de soutenir concrètement la mission de protection, de mise en valeur et de développement durable de l'eau de l'organisme;

Il est proposé par le conseiller Joseph Kula  
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

**DE RENOUELLER** l'adhésion annuelle de la Municipalité à l'OBV RPNS au montant de 100\$.

**ADOPTÉE**

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

### 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet n'est présenté.

### 9. LOISIRS ET CULTURE

Aucun sujet n'est présenté.

### 10. BIBLIOTHÈQUE

Aucun sujet n'est présenté.

### 11. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

### 12. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL

### 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2023.09.171

### 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Chagnon

Et résolu à l'unanimité des membres présents :

De lever la séance à 19h25.

**ADOPTÉE**

LE MAIRE

GREFFIÈRE REMPLAÇANTE

\_\_\_\_\_  
Yves Bélanger

\_\_\_\_\_  
Isabelle Robert

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

### CERTIFICAT DE LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Je soussignée, madame Karine Paquette, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de La Macaza, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

---

Mme Karine Paquette, greffière-trésorière adjointe

Je soussigné, Yves Bélanger, maire de la Municipalité de La Macaza, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature conformément par la loi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

---

M. Yves Bélanger, maire